



**HAL**  
open science

# Relations croisées entre la microfinance et le secteur bancaire : continuités et discontinuités dans l'octroi de crédit

Amélie Artis, Kouassi N'Goran

## ► To cite this version:

Amélie Artis, Kouassi N'Goran. Relations croisées entre la microfinance et le secteur bancaire : continuités et discontinuités dans l'octroi de crédit. 7èmes rencontres du GESS (Gestion des Entreprises Sociales et Solidaires) - L'ESS comme source d'inspiration : Quelles perspectives de diffusion des valeurs et des pratiques de l'ESS à l'ensemble de l'économie?, Dec 2019, Valence, France. hal-03251120

**HAL Id: hal-03251120**

**<https://hal.science/hal-03251120v1>**

Submitted on 6 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## 7èmes rencontres du GESS (Gestion des Entreprises Sociales et Solidaires)

IUT- Valence 12 et 13 décembre 2019

### L'ESS COMME SOURCE D'INSPIRATION : QUELLES PERSPECTIVES DE DIFFUSION DES VALEURS ET DES PRATIQUES DE L'ESS À L'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE ?

#### Relations croisées entre la microfinance et le secteur bancaire : continuités et discontinuités dans l'octroi de crédit

Par Amélie ARTIS<sup>1</sup> et Kouassi N'GORAN<sup>2</sup>

#### Résumé :

La microfinance s'est popularisée grâce au succès de la Grameen Bank au Bangladesh et au prix Nobel de la paix. Aujourd'hui cette finance à destination des pauvres est considérée comme une innovation sociale en raison de ses valeurs en opposition avec la logique financière dominante mais aussi du fait de sa méthodologie de financement visant à intégrer des personnes n'ayant pas accès au crédit. En effet, en plusieurs décennies de pratique, la microfinance s'est diffusée vers les autres acteurs économiques du système financier (établissements bancaires, sociétés financières, gestionnaires de fonds, etc.). Ainsi, malgré les logiques d'octroi de crédit contradictoires de ses deux acteurs du marché, la microfinance a su influencer, par ses pratiques, le mode de fonctionnement de la finance classique. La mobilisation d'une revue de littérature récente et d'une étude cas, nous permet de considérer que la convergence de leurs interactions, dans un contexte politique et réglementaire formel, explique les dérives de mission de la microfinance décrites dans la littérature. Dans le cadre de ce papier, nous tentons de démontrer dans quelle mesure les bailleurs internationaux et les académiciens ont favorisé le processus d'intéressement spécifique à la microfinance en montrant que les banques ont repris et adapté plusieurs des pratiques de la microfinance. Nous éclairons ce point en nous appuyant sur le cas de la microfinance en Côte d'Ivoire.

Cette contribution mobilise, par ailleurs, la sociologie de l'innovation, en particulier le modèle de l'intéressement (Akrich, Callon, Latour, 1988) pour décrire le processus d'innovation sociale dans lequel s'inscrit la microfinance. Ce modèle théorique démontre que la diffusion de l'innovation est rendue possible grâce au succès de ses qualités intrinsèques. Le document décrit également, à travers les travaux de Bensebaa et Béji-Bécheur (2007) le processus d'institutionnalisation de normes venues du secteur de l'économie solidaire vers celui de l'économie conventionnelle capitaliste. Certaines limites liées au processus d'institutionnalisation de cette innovation sociale sont présentées en vue de permettre la compréhension des critiques et des limites de la microfinance.

**Mots Clés :** *Microfinance, innovation sociale, développement, finance solidaire, institutionnalisation*

Classification JEL : G21, L30

---

<sup>1</sup> Université Grenoble Alpes, CNRS, Sciences Po Grenoble, PACTE, France

Contact : [amelie.artis@sciencespo-grenoble.fr](mailto:amelie.artis@sciencespo-grenoble.fr)

<sup>2</sup> Doctorant, UMR Artdev, Université Paul-Valéry Montpellier 3, Chaire ESS, Sciences Po. Grenoble- France -

Contact: [kouassikanh.ngoran@gmail.com](mailto:kouassikanh.ngoran@gmail.com)

## Introduction

Depuis les années quatre-vingt, la microfinance a connu un succès grandissant. D'une part, elle a pour objectif de financer l'économie réelle face à une « haute finance » happée par la spéculation ; d'autre part, elle devient la seule solution financière dans des pays dépourvus de services bancaires de proximité. La microfinance est présentée comme une innovation sociale<sup>3</sup>.

Aujourd'hui, la microfinance fait l'objet de critiques (Lapenu & Zeller 2002, Armendáriz et Morduch, 2007 ; Guérin & al, 2015). La plupart des auteurs questionnent le différentiel entre l'impact escompté et l'impact réel, pouvant contribuer à la création de situation de surendettement des populations pauvres (Guérin & al., 2018). Tout en identifiant les forces et les limites du secteur (Wélé & Labie, 2016), ces travaux démontrent des impacts mitigés dans la prise en charge et l'inclusion réelle des populations pauvres. Les travaux les plus critiques (Guérin & Fouillet, 2015 ; Cull & al., 2018) ont notamment démontré qu'une multiplicité de pratiques, d'outils, de méthodes ont largement investi le secteur de la microfinance. Ces outils sont le plus souvent ancrés dans des logiques commerciales et de concurrence et se rapprochent de la tendance économique et financière générale (notamment dans le secteur bancaire traditionnel). Ainsi, les impacts financiers de la microfinance montrent des résultats très mitigés (Doligez, 2002). La substitution avec l'usure, les réductions de taux ou l'amélioration des revenus existent dans certains contextes, mais les effets à plus long terme sont plus difficiles à prouver.

Pourtant la propagation de l'outil de microfinance, mis en œuvre par des opérateurs différents (associations, banques), est incontestable. Dès lors, notre propos est d'analyser la diffusion de la microfinance vers les autres acteurs économiques du système financier (établissements bancaires, sociétés financières, gestionnaires de fonds, etc.). Nous faisons l'hypothèse que la diffusion (microfinance vers le secteur bancaire) et la contagion (secteur bancaire vers la microfinance) expliquent plusieurs des critiques et des limites de la microfinance. Dans cette communication, nous montrons comment les bailleurs internationaux et les académiciens ont été des alliés dans un processus d'intéressement spécifique à la microfinance. Puis nous montrons que les banques ont repris plusieurs des pratiques de la microfinance en les adaptant. Nous éclairons ce point en nous appuyant sur le cas de la microfinance en Côte d'Ivoire.

Pour répondre à ce questionnement, nous mobilisons la sociologie de l'innovation, en particulier le modèle de l'intéressement (Akrich & al., 1988). La sociologie de l'innovation s'oppose aux modèles habituels en matière de diffusion d'une innovation technique. Ces modèles sont fondés sur une approche épidémiologique et généalogique : l'innovation se diffuse grâce à ses qualités intrinsèques, et les clients l'adoptent par imitation, les produits se suivent et se transforment par étapes successives. La sociologie de l'innovation leur préfère le modèle de l'intéressement : l'innovation se diffuse par la constitution d'un réseau d'alliés autour du projet. La constitution de

---

<sup>3</sup> Nous nous référons à la définition du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) de l'innovation sociale.

ce réseau d'alliés suppose une évolution du projet : celui-ci doit rencontrer l'intérêt de ceux dont il a besoin pour se diffuser.

Méthodologiquement, cet article s'appuie sur des études de cas issues d'un travail de thèse en sciences économiques en cours. La collecte de données repose sur des données primaires obtenues par des entretiens semi-directifs et sur des données secondaires provenant de sources documentaires des organisations du secteur. Nous avons aussi fait un travail de recensement des articles scientifiques. Dans le cadre de cette étude, plusieurs bases de données dédiées à la littérature scientifique et les index de citation, ont été mobilisés. Une revue de littérature a donc été réalisée à partir du portail Web of Sciences et de Cairn Info en vue d'analyser l'évolution récente des relations entre la microfinance et le secteur bancaire dans la littérature scientifique. Elle a consisté, en effet, à faire une synthèse de la recherche antérieure (Cooper et Hedges, 2009). Lancé à partir de WOS et de Cairn info, cette analyse thématique a porté sur la combinaison d'un ensemble de mots clés notamment : « Microfinance OR financial inclusion » « microfinance et développement » « microfinance and Bank OR Credit OR loans ». La sélection temporelle des documents a porté sur les cinq dernières années jusqu'en 2019. La recherche a extrait 82 documents et références bibliographiques sur WOS et 167 références indexées dans la base de données Cairn info. Ces deux bases ont permis de croiser littérature anglophone (WOS) et littérature francophone (Cairn info) pour analyser la littérature récente de l'évolution des débats dans le secteur de la microfinance. A partir de ces bases de données, nous nous sommes intéressés principalement au contenu des articles traitant de la relation entre les deux secteurs aux logiques de financement différentes. La présente étude a donc été construite autour de l'évolution récente des débats dans le secteur de la MF en se basant notamment sur l'influence de son mode de fonctionnement auprès d'acteurs financiers dans le traitement des questions liées au développement et à de lutte contre certaines formes d'exclusion avérées (sociale, économique, financières, etc.).

Dans un premier temps, nous présenterons le processus d'intéressement et son application dans le cas de la microfinance. Puis dans un deuxième temps, nous étudions les processus de diffusion et de contagion entre la microfinance et les banques, avant d'illustrer dans une dernière séquence, leurs rapports en Afrique de l'ouest.

### ***Les alliés de la finance solidaire : les bailleurs de fonds et les académiciens***

Le processus de développement de la MF est marqué par le rôle des institutions internationales dans le développement du secteur. En effet, depuis les premières initiatives de succès de la Grameen Bank au Bangladesh dans les années 1990, les institutions internationales soutiennent activement le secteur en l'intégrant dans des approches de développement (Guérin & al. 2018). Cette dynamique est particulièrement soutenue par la BM et le FMI qui considèrent cet outil prometteur dans le processus de lutte contre la pauvreté.

De plus, la distinction du Prix Nobel de la paix au Professeur Yunus (2006) marque un pan important dans la communication autour de la microfinance car elle a permis de faire connaître et de répliquer le modèle et l'expérience de la Grameen Bank dans la majeure partie des pays en développement. Ainsi, les nombreuses recherches autour de ses approches dans ces pays d'expérimentation, ont permis de décerner récemment le prix Nobel d'économie à Esther Duflo, Abhijit Banerjee et Michael Kremer (2019) pour leurs travaux et expériences sur "l'allègement de la pauvreté globale" et pour avoir développé des approches en rapport avec la microfinance.

Outre la reconnaissance des institutions internationales de développement et les différentes reconnaissances à travers des prix Nobels, la microfinance prend une part importante dans le discours des politiques publiques et des organisations internationales et occupe une place de plus en plus visible dans les stratégies de développement des pays du sud (Balkenhol, 2009; Ehrbeck & al. 2012). Cela se traduit notamment par une forte ouverture du crédit aux populations vulnérables. Avec le soutien des agences de coopération et des institutions internationales, les Etats centraux et régionaux ont développé des mécanismes réglementaires pour faciliter la mise en place et la diffusion de l'activité microfinancière promulguée par les instances internationales. Cette reconnaissance de la MF par ces différentes instances internationales concourt à façonner et à instituer de nouvelles pratiques sociales dans les pays en développement. A travers ce canal, de la Microfinance a pu s'intégrer, s'imposer et diffuser ses règles dans les politiques de développement.

### **Un second allié : la communauté de chercheurs**

En trente ans d'expérience, les études sur la microfinance par des chercheurs ont cru de façon importante. En effet, plusieurs travaux de recherche sont construits autour de son orientation et de sa portée. Ainsi, une multitude de thématiques dédiées à la pratique de la microfinance sont discutées dans la littérature. Ces différentes recherches sur la microfinance alimentent ainsi les réflexions autour du secteur et permettent aux différents acteurs (historique ou nouveaux à la finance solidaire) de mieux repositionner leurs initiatives (Labie & Montalieu, 2019/1). Les résultats de plusieurs travaux insistent sur l'intérêt des chercheurs dans le secteur de la microfinance (Gutiérrez-Nieto & Serrano-Cinca, 2019). La récente recherche bibliographique de Gutiérrez-Nieto & Serrano-Cinca (2019) présente l'intérêt croissant des chercheurs au regard de l'évolution temporelle croissante du nombre d'articles référencé dans les bases de données numériques Web of Science et Google Scholar de 1997 à 2017. Cet intérêt visible à partir de 2007 a été fortement influencé par la déclaration de l'année du microcrédit par l'ONU en 2005 et du Prix Nobel de la paix 2006.

L'intérêt des chercheurs dans le secteur de la microfinance a été mis en lumière (Gutiérrez-Nieto & Serrano-Cinca, 2019). Ces auteurs montrent à travers une large recherche bibliographique l'intérêt croissant des chercheurs au regard de l'évolution temporelle croissante du nombre

d'articles référencé dans les bases de données numériques Web of Science et Google Scholar de 1997 à 2017 (Gutiérrez-Nieto & Serrano-Cinca, 2019).

Les études récentes sur les pratiques de la microfinance sur le terrain (Bateman, 2013; Guérin, 2015; Servet, 2015; Morvant, 2016) mettent en doute la contribution réelle de la microfinance dans la vie des pauvres. Ces auteurs ont clairement révélé l'impact négatif de la microfinance et ont montré l'existence de nombreuses dérives dans sa mise en œuvre. Les travaux réalisés par Guérin (2015), Servet (2015), Morvant-Roux (2016), etc., après plusieurs années de terrain, ont clairement présenté des preuves mitigées et ont montré que la mise en œuvre de la MF n'a pas produit les résultats escomptés. Parmi ces dérives, ils sont principalement liés aux défauts de paiement, les coûts de fonctionnement élevés, endettement croissant insolvabilité et dépendance vis à vis des subventions (Morduch, 2015 ; Mookherjee, 2016 ; Doligez & al., 2016 ; Cull & al., 2017). La microfinance, comme d'autres intermédiaires financiers, aurait donc contribuer à l'émergence d'un nouveau marché, celui du prêt pour les pauvres ouvrant la voie à des remises en cause du projet politique de celle-ci.

Le caractère commercial développé par la plupart des organisations de MF expose les pauvres à une certaine exploitation car ils sont soumis à des conditions de remboursement drastiques qui les plongent, au contraire, dans le surendettement (Lapie & al. 2019). De plus, les résultats contradictoires produits par la MF montrent que celle-ci est loin de garantir une stabilité socio-économique aux ménages pauvres (Van Rooyen & al., 2012). Outre son caractère commercial, les travaux de Rankin (2001, 2002), de Guérin (2015), ont clairement identifié que les programmes de MF servent à défendre les hiérarchies dominantes existantes de classe, de genre et favorise la création de nouvelles formes de domination sur les femmes dans les zones rurales et semi urbaines.

Deux visions théoriques contradictoires de la MF dominant l'ensemble des productions scientifiques sur la pratique de la Microfinance : d'une part l'approche institutionnaliste et d'autre part, l'approche welfariste. La première est marquée par l'exigence de viabilité financière, (Morduch, 2000 ; Woller & al., 1999a ; Brau & Woller, 2002) alors que la seconde théorie (le Welfarisme), insiste sur la portée sociale de l'activité de crédit. Pour les tenants de cette dernière, l'activité de MF doit mettre des ressources financières à la disposition des personnes pauvres en vue de leur permettre d'améliorer leur situation socio-économique. En effet, basée sur une logique de don, l'approche Welfariste vise à soulager immédiatement les plus pauvres (Hashemi & Rosenberg, 2006). Ce courant soutient l'engagement et l'implication des investisseurs sociaux dans le secteur pour accroître la pérennité des activités des IMFs. Pour les tenants de cette théorie, le financement des frais de fonctionnement et coûts de transaction générés par l'octroi de crédit devraient provenir des subventions d'investisseurs sociaux (les gouvernements, ONG de développement, des agences de coopération, etc.) ayant la volonté d'œuvrer pour le bien-être public (Ayayi & Noel, 2007). Ce processus marqué par la portée sociale des Institutions de la

microfinance (Adair & Berguiga, 2014)<sup>4</sup> allègerait considérablement les charges supportées par les ménages pauvres.

Ces deux visions contradictoires de la MF dominent l'ensemble des productions scientifiques sur la pratique de la Microfinance. De fait, la littérature académique nous enseigne que le secteur de la MF est à ce jour beaucoup dominé par l'approche institutionnaliste<sup>5</sup> marquée par l'exigence de viabilité financière (Morduch, 2000 ; Woller & al., 1999a ; Brau & Woller, 2002). Le pas de cette approche sur le welfarisme semble expliquer la commercialisation des IMFs qui tend de plus en plus à se pérenniser selon Guérin (2002) et ne pourrait atteindre les plus pauvres. Ce constat controversé et mitigé sur la pratique de la microfinance conduit Servet (2015) à proposer dans un ouvrage, une vraie révolution du secteur. De fait, il présente des résultats théoriques qui permettent d'expliquer les conditions de réussite de la microfinance à l'échelle micro, méso et macro dans l'approche d'une réduction de la pauvreté. Les travaux de Kamaha (2018) militent cependant pour une complémentarité et un équilibre entre la mission sociale et la pérennité financière. Par conséquent, cela se traduit par une meilleure réponse des IMF aux attentes des populations cibles tout en répondant aux contraintes de rentabilité exigées par leurs différents investisseurs.

## **2.1- La diffusion des règles spécifiques de la MF vers le secteur bancaire**

Les principes développés par la microfinance sont de plus en plus promus par les banques commerciales (Delaite & Poirot, 2016). Ces dernières offrent dans leur processus de développement plusieurs formes alternatives de financement inspirées de règles, services et principes de la microfinance au sein des communautés à faible revenu. Cela se traduit notamment par la promotion des fonds communs de placement éthiques et de comptes d'épargne solidaire, etc. (Moulin & Villa, 2010). De plus, les banques proposent, désormais, des dispositifs d'accompagnement aux petits commerçants, artisans, des Organisations de l'ESS et bien d'autres acteurs qui ont du mal à accéder aux financements traditionnels (Delaite & Poirot, 2016). A travers ces mécanismes axés sur les principes de solidarité et d'inclusion sociale, les banques commerciales se mettent au service des citoyens et des entreprises via des modes de financement adaptés (Delaite & Poirot, 2016). Le développement des principes de solidarité, au sein des organismes financiers, fait émerger des initiatives de développement (Gutiérrez-Nieto & Serrano-Cinca (2019). Aussi, dans les pays en développement, les banques mobilisent-elles des mécanismes de prêts groupés ou des crédits de solidarité pour accéder à des zones rurales. Au travers de ces prêts groupés, les banques parviennent à faire face aux problèmes causés par l'asymétrie d'information dans ces zones souvent très éloignées de leurs agences. Ces logiques de financement plus sociales et plus solidaires sont désormais répliquées dans l'offre de crédit

---

<sup>4</sup> Philippe Adair, Imene Berguiga. How do social performance and financial performance of microfinance institutions interact: A panel data study upon the MENA region (1998-2011). *Savings and Development*, 2014. <hal-011667328>

<sup>5</sup> Ce constat a été vérifié dans notre processus de collecte de données via VOSviewer en utilisant des données issues de la co-occurrence de mot dans Web Of Science sur la période 1997 à 2019. Les points en rouge sont caractérisés par la théorie institutionnaliste. En vert la théorie Welfariste et les couleurs jaunes et bleu sont d'ordre général.

déployée par les structures bancaires à l'endroit des communautés à faible revenu (Cull & al., 2017) et aux populations les plus vulnérables. Cependant, ces principes étant initialement réservés aux ONG et autres institutions en faveur du développement, certaines entreprises utilisent, bien souvent, indûment ces principes afin de réaliser égoïstement des bénéfices (Yunus, 2008, p. 45) et capter des clients sur ce nouveau marché (Fall & Servet, 2010) fortement dominé par les IMFs. Cette influence de la microfinance sur les banques constitue une innovation et progrès pour ce secteur qui ne cesse d'étendre ses principes et valeurs.

## **2.2- Relations croisées entre la MF et le secteur bancaire**

Malgré l'influence des pratiques de MF dans le secteur bancaire, ces deux acteurs aux logiques de financement différents entretiennent des relations pour la survie de leurs activités. De fait, l'activité de crédit pratiquée par les structures de microfinance facilite leur relation avec les banques. En effet, la plupart des relations entre ces deux acteurs est principalement financière dans la mesure où, dans le cadre de leurs relations, les banques accordent des lignes de crédit aux structures de microfinance pour un meilleur fonctionnement de leurs opérations financières. En France, la BNP Paribas soutient financièrement les structures de microfinance en leur octroyant des crédits bancaires. Dans le cadre de ses engagements à la RSE, cette dernière propose des fonds d'investissement (à la fois dans les pays matures et émergents) partiellement investis dans la microfinance. Elle favorise à travers d'autres canaux financiers, l'accès au plus grand nombre de bénéficiaires à ses microcrédits<sup>6</sup>.

La majeure partie des établissements bancaires en France ont noué un partenariat avec une association de microcrédit : par exemple, le Crédit Mutuel, le Crédit Coopératif, les Banques Populaires, les Caisses d'Epargne et, plus récemment, par BNP Paribas financent plus de 60% de l'encours des prêts de l'Adie. L'étude comparée entre les partenariats entre la Caisse d'Epargne Ile-de-France et l'ADIE Ile de France (France) et entre la Caisse Populaire Desjardins de Lévis et ACEF Rive-Sud (Québec) confirme nos propositions (Lapoutte, 2002) :

- Les expérimentations sociales reposent sur une configuration organisationnelle et institutionnelle innovantes, qui se concrétisent par le partenariat ;
- Le partenariat s'articule autour d'un consensus autour du besoin social, tout en acceptant la coexistence de logiques d'acteurs différentes, qui sont sur certains points en désaccords ; dès lors des ajustements, des arrangements, en un mot de la flexibilité sont indispensables. Autrement dit, il peut y avoir un compromis alors que les valeurs intrinsèques des organisations sont en désaccords ;
- Les usagers (épargnants, micro-entrepreneurs) sont faiblement intégrés dans la construction des processus d'innovation : ils sont mobilisés directement dans la construction de leur cas individuel. Dans plusieurs cas, on observe des représentations

---

<sup>6</sup> <https://group.bnpparibas/actualite/fonctionne-institution-microfinance>



intermédiaires (par des commissions d'administrateurs ou de salariés ou de partenaires) qui participent collectivement aux processus d'innovation.

En outre, d'autres formes de financements sont souvent apportées par les clients bancaires au travers de dons directs ou de dons incitatifs ponctuels (Berthe, 2013). A cet effet, plusieurs banques font des dons aux associations de microfinance ou incitent leurs clients à faire des dons tout en favorisant le rapprochement entre les épargnants souhaitant investir dans le domaine de la finance solidaire et les porteurs de projets à forte utilité sociale (Yunus, 2008 ; Delaite & Poirot, 2016).

Au niveau des pays en développement, cette relation entre microfinance et banques est marquante. De fait, la plupart des banques commerciales, à défaut de s'investir pleinement dans le secteur<sup>7</sup>, participent, à côté d'autres acteurs, au financement des encours de microcrédits<sup>8</sup> (Fall, 2011). Au travers des principes initialement développés par la microfinance, les structures bancaires offrent un ensemble très diversifié de services aussi bien à leurs clients longtemps marginalisés qu'aux acteurs de la microfinance. Sur la base du principe de responsabilité sociale, les banques contribuent à réduire les inégalités dans le domaine de l'accès aux services bancaires et à favoriser l'émergence de la microfinance dans différents pays (Delaite & Poirot, 2016). Servet (2006) indique à juste titre que la surliquidité des banques dans ces pays les amène à placer une partie de leur argent dans plusieurs organisations notamment sociales pour des interventions dans des zones rurales et urbaines.

D'autres études empiriques, décrivent néanmoins, l'investissement de structures bancaires dans le secteur de la microfinance. A cet effet, elles reprennent systématiquement les pratiques des acteurs de la microfinance en créant des filiales spécialisées dans l'octroi de microcrédits<sup>9</sup> (Lelart, 2019; Mayoukou, 2013). Ces dernières développent des relations concurrentes avec les structures de MF pour gagner des parts de marché au sein de leur environnement et atteindre une niche de clientèle à revenu plus faible (Fall & Servet, 2010 ; Segrado, 2005 ; Seibel & Felloni, 2003).

Par ailleurs, la littérature soutient que l'offre de crédit des IMF reste encore inférieure à la demande. Selon Morduch (2000), seuls 1% des IMF seraient financièrement autosuffisantes. La quasi-totalité recourent donc à des sources de financements diverses<sup>10</sup>. Ainsi, la littérature nous informe que les IMF qui parviennent à maintenir, de façon équilibrée, leur pérennité financière et leur mission sociale sont généralement dépendantes des subventions provenant des gouvernements et autres donateurs (des ONG, de développement des agences de coopération, investisseurs sociaux, etc.) pour couvrir leurs charges et leurs coûts de fonctionnement (Morduch,

---

<sup>7</sup> Un séjour doctoral réalisé en Côte d'Ivoire nous a permis de contacter la proximité entre Banque et IMF. Certaines banques commerciales ont même créé des structures de Microfinance pour répondre, disent-ils, aux besoins des personnes exclues du système financier classique

<sup>8</sup> A défaut de pouvoir atteindre les populations exclues vivant dans les zones rurales et éloignées des différentes agences, les banques s'associent et financent les IMF pour leurs actions sociales en faveur des pauvres.

<sup>9</sup> C'est le cas notamment de la Deutsche Bank qui intervient dans 33 pays dans le monde ou de la City Group qui intervient en Amérique latine (Mayoukou, 2013)

<sup>10</sup> A défaut de pouvoir couvrir les coûts de fonctionnement et financiers par l'intermédiaire des taux d'intérêts pratiqués, les IMF nouent plusieurs types de partenariats (commerciaux ou sociaux en vue de mobiliser des ressources financières importantes pour le bon fonctionnement de leur activité de crédit.

2005 ; Guérin, 2015 ; Cull & al., 2018). La mobilisation de ces financements implique l'intervention d'acteurs privés et banques commerciales guidés une logique lucrative au détriment de la mission sociale de la microfinance (Christen & Cook, 2003 ; Felloni, Seibel, 2003 ; Creusot & Poursat, 2009/1; de Quidt & al., 2018b). Pour ces auteurs, cette tendance conduit généralement les IMF à transformer leur statut en structures bancaires formelles, à étendre leur gamme des produits financiers en vue de capter davantage de besoins et de clients. De plus, les contributions de Creusot & Poursat 2009/1; Cull & al., 2018 rappellent que l'offre de financement des IMF semble considérablement être au profit des IMF les plus matures ou sur quelques start-ups « clé en main » créées par des fonds spécialisés (Creusot & Poursat, 2009/1). Pour eux, les emprunteurs les plus financés appartiennent généralement aux institutions les plus commercialisées. Contrairement aux précédentes, les financements sont de moins en moins disponibles pour les clients des ONGs représentés majoritairement par des plus pauvres et des femmes (Cull & al., 2018) détenant moins de garanties satisfaisantes. Guérin et al., 2015 ; Cull & al., 2018 notent par ailleurs qu'en absence complète d'accès au crédit se substitue parfois la concurrence et la compétition excessive entre institutions de microfinance. Quelle que soit la nature des relations entretenues par ces deux acteurs du marché, leurs actions s'inscrivent dans différentes logiques d'actions (coopération et concurrence) qui tendent à converger sous le couvert de l'offre de crédits à l'endroit des plus démunis.

## **Conclusion**

Nos conclusions permettent de montrer comment la MF a influencé et a diffusé ses pratiques dans différents secteurs d'activités grâce à des alliés stratégiques. Au travers de ses dispositifs de fonctionnement, elle occupe, de fait, une place importante dans le processus de développement économique desdits pays en contribuant à l'amélioration des conditions de vie des plus vulnérables. Par ses pratiques, la microfinance vient interrompre les modes d'action existants et générer des alternatives puis les intégrer dans des contextes institutionnels pour produire de profonds changements sociaux (Wijk & al., 2018). Les approches développées par la microfinance sont si bien établies qu'elles ont favorisé l'émergence de nouvelles pratiques plus sociales (*notamment dans les banques via des produits bancaires solidaires et bien d'autres, ONU, Prix Nobel*), qui apportent des solutions aux problèmes sociaux locaux et créent l'émergence de nouvelles initiatives sur les territoires.

Toutefois, l'enjeu est de maîtriser les représentations partagées (Bensebaa & Béji-Bécheur, 2007) en vue d'éviter que le processus d'institutionnalisation produise des effets pervers au regard des modes de pratiques inattendues. Ces pratiques pourraient se traduire par la réappropriation des modes opératoires par les acteurs les plus puissants du secteur et pourraient l'utiliser à travers des logiques opportunistes visant à faire du profit et profiter de l'aura dont bénéficie le secteur (van Wijk et al., 2018 ; Ometto et al., 2017 ).

## **Références**

**Alter N.**( 2005), *L'innovation ordinaire*, Paris, PUF, Col. Quadrige

- Alter N.** (2002) (dir), *Les Logiques de l'innovation : approche pluridisciplinaire*, Paris, La Découverte
- Akrich M., Callon M., Latour B.**, (1988), A quoi tient le succès des innovations, Premier épisode : L'art de l'intéressement, *Gérer et comprendre*, 11, pp. 4-17.
- Akrich M., Callon M., Latour B.**, (1988), A quoi tient le succès des innovations, Second épisode : L'art de choisir les bons porte-parole, *Gérer et comprendre*, 12, pp. 14-29.
- Armendáriz B., Morduch J.** (2007), *The Economics of Microfinance*, The MIT Press.
- Artis A.** (2013), « Finance solidaire et système financier : une approche historique », *Revue internationale de l'économie sociale*, 2013, N° 329, p. 65-78.
- Artis A** (2012), *La finance solidaire : analyse socio-économique d'un système de financement*, éditions Houdiard
- Artis A.** (2008), Finance solidaire et régulation territoriale. VIIIème Rencontres internationales du Réseau interuniversitaire de l'Economie Sociale et Solidaire HAL-hal.archives-ouvertes.fr, Barcelone, Espagne.
- Ayayi G.A et Noël C.** (2007), « Défis et perspectives de la recherche en microfinance », 5ème Congrès de l'ADERSE : Transversalité de la Responsabilité sociale de l'Entreprise : Grenoble.
- Bateman M.** (2013), the Age of Microfinance : Destroying Latin American Economies from the Bottom Up, Forthcoming in *Ola Financiera*, May.
- Bensebaa et Béji-Bécheur**, (2007), Institutionnalisation et rationalisation des pratiques de RSE, *Finance Contrôle Stratégie*, 10(2), 63-95.
- Berthe O.** (2013) « C'est aussi l'intérêt des banques d'avoir des populations qui ne sont pas installées durablement dans la misère » *Revue Banque*, 755-756, 132-134.
- Callon et Latour** (1985), Les paradoxes de la modernité, *Prospective et santé*, n° 36, 13-25.
- Creusot A.-C., Poursat C.** (2009/1), « Pour une meilleure inclusion financière : Renforcer les institutions intermédiaires », *Revue Tiers Monde*, (n° 197), p. 17-36.
- Cull R., Demirgüç-Kunt A, Morduch J.**, (2019), The microfinance business model : Enduring subsidy and modest profit, *The World Bank Economic Review*, 32 (2) (2018), pp. 221-244
- Cull R. and Morduch J.** (2017), *Microfinance and Economic Development*, World Bank Policy Research Working Paper No. 8252.
- Delaite M.-F., Poirot J.** (2016), « Le rôle des banques dans le développement de la microfinance en France », *Techniques Financières et Développement*, 2016/1 (n° 122), p. 61-75.
- de Quidt, Jonathan & Fetzer, Thimo & Ghatak, Maitreesh** (2018b), "Commercialization and the decline of joint liability microcredit," *Journal of Development Economics*, Elsevier, vol. 134(C), pages 209-225.
- De Serres A., Roux M.** (2006/2), « Les stratégies de responsabilité sociale dans les banques : comment contribuer à renforcer la cohésion sociale à travers les activités de la finance ? », *Gestion*, (Vol. 31), p. 101-109.

- Doligez F., Bastiaensen J., Bédécarrats F. et al.** (2016/1), « L'inclusion financière, nouvel avatar de la libéralisation financière ? Introduction », *Revue Tiers Monde*, (N° 225), p. 9-20.
- Doligez F., Mejdoub M., Bunge F. et al.** (2016/1), « Quelles perspectives pour l'émergence d'une microfinance « solidaire » ? Le cas des associations de microcrédit en Tunisie », *Revue Tiers Monde*, (N° 225), p. 49-76.
- Doligez F.** (2002), « Microfinance et dynamiques économiques : quels effets après dix ans d'innovations financières ? », *Revue Tiers Monde*, XLIII, n°172, oct-déc 2002, p 783-808.
- Fall F.-S., Servet J.-M.** (2010), « La microfinance peut-elle être sociale et rentable ? », *Revue Banque*, n° 720, janvier.
- Fall F. S.** (2009) « Panorama de la relation banques/institutions de microfinance à travers le monde », *Revue Tiers-monde*, n°199, p.485-500.
- Fall F. S.** (2010) « La complémentarité banque/microfinance dans le contexte subsaharien : analyse à travers l'optique de G. B. Richardson (1972) », *Techniques financières et Développement*, n°101, décembre, p.165-176.
- Felloni F. et Seibel H. D.,** (2003), Commercialisation de la microfinance : une expérience basée sur le modèle Grameen Bank aux Philippines, *Techniques financières & Développement*, N° 73 Décembre, p.20-27.
- Fouillet C. and Morvant-Roux S.** (2018) « L'inclusion financière au service de l'État en Inde et au Mexique ? », *International Development Policy, Revue internationale de politique de développement* [Online], 10.1 | 2018.
- GRET** (2019), Microfinance : quel rôle pour les organisations de solidarité internationale ? Journée de réflexion et d'échanges sur l'évolution du secteur de la finance inclusive. En Ligne : [https://www.gret.org/wp-content/uploads/DC-14\\_Microfinance\\_web\\_2.pdf](https://www.gret.org/wp-content/uploads/DC-14_Microfinance_web_2.pdf)
- Guérin I.** (2002) « La microfinance et la création d'entreprise par les chômeurs. La situation dans quelques pays européens et en Amérique du Nord », *Rapport pour le Bureau international du travail et le Secrétariat d'État à l'Économie solidaire*, Mars 2002, 107 p.
- Guérin I.** (2000), « La finance solidaire en France : coupler intermédiation financière et intermédiation sociale », *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives*, 277, pp. 79-93.
- Guérin I. et Vallat, D.** (1999), « Exclusion et finance solidaire : le cas français », *Économie et solidarités, Revue du Centre Interdisciplinaire de Recherche et d'Information sur les Entreprises Collectives (CIRIEC-Canada)*, Vol. 30-1.
- Guérin I. Fouillet C.** (2015) La microfinance en Inde : trajectoire et limites, in Cadène Ph. Dumortier B. (eds) *L'Inde : une géographie*, Paris : Armand Colin, pp. 319-330.
- Gutiérrez-Nieto B. and Serrano-Cinca C.,** (2019), 20 Years of Research in Microfinance : An Information Management Approach, *International Journal of Information Management*, Volume 47, August 2019, Pages 183-197
- Harrison, D., Vézina, M.,** (2006), L'innovation sociale, une introduction, *Public and Cooperative Economics*, 77 (2), 129-139.

- Kamaha M.** (2019), « La Portée Sociale des Institutions de Microfinance Extra-Bancaires En France », *Finance Contrôle Stratégie* [En ligne], 21-3 | 2018, mis en ligne le 11 janvier 2019, consulté le 21 août 2019. URL : <http://journals.openedition.org/fcs/2786> ; DOI : 10.4000/fcs.2786.
- Lapoutte A.** (2002), *Une main tendue. Partenariats dans le domaine du crédit solidaire et renouveau du projet fondateur des caisses. Deux cas: Caisse d'Épargne et ADIE en France, Caisse populaire Desjardins et ACEF au Québec*, mémoire de master, HEC Montréal
- Lelart M.** (2013), “Les tendances internationales du financement de la microfinance”, dans M. Lelart, *La microfinance contemporaine. Le financement de la microfinance*, Rouen, PURH, p. 31- 43.
- Manzo A.** (2016), *La microfinance dans une économie locale dominée par l’informel : le cas du Niger*, thèse de Doctorat, EHESS, Paris, février, p.219
- Mayoukou C.** (2013), “L’extension de l’activité bancaire internationale à la microfinance : analyse de stratégies de quelques banques multinationales”, dans H. Defoundoux-Fila, J.-R. Dirat et C. Mayoukou (dir.), *La microfinance contemporaine. Défis et perspectives*, Rouen, PURH, p. 201-223.
- Meyer J.** (2015), Social versus financial: Return in Microfinance, Center for Microfinance University of Zurich, Working Paper Series, No. 01
- Mookherjee D., Motta A.** (2016), A theory of interactions between MFIs and informal lenders, *Journal of Development Economics*, Volume 121, pp. 191-200
- Morduch J.** (2000), “The Microfinance schism”, *World development*, 28, N°4, pp. 617-629.
- Moulin J.F., Villa C.** (2010), « Pourquoi les banques françaises devraient se mettre à la microfinance », *Les Échos*, n°20622, du 24 février, p. 13.
- Ometto M.P., Gegenhuber T., Winter J., Greenwood R.** (2017), From balancing missions to mission drift: The role of the institutional context, spaces, and compartmentalization in the scaling of social enterprises, *Business & Society*, 58 (5) (2017), pp. 1003-1046.
- Schumpeter, J.A.**, (1935), *Théorie de l'Évolution Économique*, Dalloz, Paris, trad.
- Segrado** (2005), Case study : Islamic microfinance and socially responsible investment, Media Project.
- Servet J.-M.** (2015), *La vraie révolution du microcrédit*, Paris, Odile Jacob, 2015, 256 p.
- Servet J.-M.** (2006), *Banquiers aux pieds nus. La microfinance. Une mise au point éclairante sur le microcrédit*, Paris : Odile Jacob, 2006, 505 pages.
- Uzma Bibi, Hatice Ozer Balli, Claire D. Matthews, David W.L. Tripe**, (2018), "New approaches to measure the social performance of microfinance institutions (MFIs)," *International Review of Economics & Finance*, Elsevier, vol. 53(C), pages 88-97. <https://ideas.repec.org/a/eee/reveco/v53y2018icp88-97.html>
- van Wijk, J., Zietsma, C., Dorado, S., de Bakker, F.G. & Martí, I.** (2018). Social Innovation: Integrating Micro, Meso, and Macro Level Insights from Institutional Theory. *Business & Society*. doi.org/ 10.1177/0007650318789104

**Wélé P., Labie M.** (2016/1) « Efficacité des programmes publics en microfinance et inclusion financière. L'exemple du Bénin », Revue Tiers Monde, (N° 225), p. 77-99.

**Yunus M.** (2008), Vers un nouveau capitalisme, JC Lattès, Paris, 2008, 381 p.